



Rapport de la commission de gestion

Madame, Monsieur les membres de l'ADNV,

La séance de la commission de gestion de l'ADNV concernant l'exercice 2024 s'est tenue en date du 1^{er} mai 2025 dans les locaux de l'association, en présence du soussigné, de Madame Fanny Tinguely et de Messieurs François Marmier et Marc Benoit. Messieurs Jean-Franco Paillard et André Cachin sont excusés. Madame Nadia Mettraux est présente pour l'entier de la séance.

Selon l'ordre du jour validé préalablement par le soussigné, la Directrice commente le rapport annuel en passant en revue les faits saillants de l'activité de l'association pour 2024. Elle souligne notamment et pour la troisième année consécutive un nouveau montant record pour les préavis LADE déposés auprès du Canton. Au chapitre du tourisme et suite au recentrage de ses activités au 1^{er} janvier, on note une évolution notable des actions de promotion du territoire en Suisse et à l'étranger, grâce à des moyens financiers supérieurs.

La commission constate que les comptes 2024 ont été tenus conformément aux règles en vigueur, dûment audités par la fiduciaire désignée par l'assemblée générale et préavisés favorablement par le comité exécutif en date du 29 avril. Il n'a été relevé aucune incohérence dans les opérations menées, ni dans les commentaires fournis. Les écarts par rapport au budget sont expliqués de manière claire. Des explications pertinentes sont fournies quant à l'attribution aux fonds et les perspectives de dissolution annoncées par la Directrice. Le budget global a été respecté et présente un résultat d'exploitation cohérent par rapport aux dernières années.

La mission statutaire de l'ADNV est pleinement remplie et les intentions et actions annoncées sont réalisées au bénéfice des membres de l'association. La commission prend connaissance du renforcement continu et soutenu des activités réalisées qui se reflètent notamment dans les subventions obtenues, le renforcement de la communication concernant les activités et les nouveautés apportées tant pour le tourisme que pour l'économie.

La commission prend acte avec satisfaction de la finalisation des travaux de fonds liés à la redéfinition du tourisme régional et de la signature des conventions qui lient l'ADNV avec les communes. Elle félicite le Comité exécutif et les équipes opérationnelles pour le travail important réalisé dans ce domaine.

La commission se réjouit de l'efficacité de la structure opérationnelle et de la qualité de l'environnement et des conditions de travail proposées au sein de l'ADNV.

La commission de gestion remercie la directrice et ses équipes pour leur professionnalisme et leur engagement.

La commission recommande dès lors à l'assemblée générale de valider favorablement les comptes 2024, le rapport d'activités ainsi que le présent rapport.

Pascal Gafner - Président de la commission de gestion ADNV

Yverdon-les-Bains, le 1^{er} mai 2025.

